
Procès-verbal de l'assemblée publique
de la Commission permanente du conseil d'agglomération
sur le développement économique,
tenue le jeudi 27 mai 2010 à 19 h,
Hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil, Montréal

Première séance

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Laval Demers, CA, président de la commission
M. Robert Coutu, vice-président
Mme Maria Calderone, membre
Mme Josée Troilo, membre
M. Daniel Bélanger, membre
M. Edgar Rouleau, membre

COMMISSAIRE ABSENT

M. Pierre Lampron, membre

COLLABORATEURS PRÉSENTS

Mme Michelle Savoie, directrice générale, Montréal InVivo
Mme Nathalie Ouimet, directrice de projet, Montréal InVivo

CITOYENS PRÉSENTS

15 personnes.

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 10, le président de la commission, M. Demers, déclare l'assemblée ouverte et en explique le déroulement.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de M. Rouleau, appuyée par Mme Troilo, l'ordre du jour est adopté.

Adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique tenue les 11 mai, 3 juin et 22 juin 2009

Sur une proposition de M. Rouleau, appuyée par Mme Calderone, le procès-verbal de l'assemblée publique des 11 mai, 3 et 22 juin 2009 est adopté.

Adopté à l'unanimité

3.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique tenue les 22 juin, 26 août, 3 et 16 septembre 2009

Sur une proposition de M. Rouleau, appuyée par M. Bélanger, le procès-verbal de l'assemblée publique des 22 juin, 26 août, 3 et 16 septembre 2009 est adopté.

Adopté à l'unanimité

4. Grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS)

4.1 Présentation

Mme Savoie dresse d'abord un portrait de la grappe. Quantitativement, la grappe compte 620 organisations, dont 150 centres de recherche et 80 filiales d'entreprises étrangères. On y dénombre 41 000 emplois. Montréal est aussi la première ville au Canada pour le nombre de centres de recherche publics et privés.

La grappe des SVTS veut regrouper tous les acteurs de l'écosystème intégré d'innovation : recherche fondamentale, recherche appliquée, développement clinique, production et commercialisation.

En axant le travail de la grappe sur la concertation, Montréal InVivo s'est donné pour mission de dynamiser et mobiliser les acteurs autour d'objectifs communs pour assurer la compétitivité et la croissance de la grappe des SVTS du Montréal métropolitain. La grappe vise donc à créer un écosystème d'innovation de classe mondiale :

- en développant et maintenant un environnement politique, législatif, réglementaire et commercial propice à la création de richesse;
- en stimulant les investissements et la croissance du secteur des SVTS par la mise en place d'initiatives structurantes;
- en stimulant la capacité d'innovation à tous les stades de la chaîne de création de valeur;
- en bâtissant et en développant des partenariats avec d'autres pôles de compétitivité au Québec, au Canada et dans le monde;
- en assurant l'accessibilité à une main-d'œuvre qualifiée et de haut niveau;
- en assurant la visibilité et la promotion de la grappe auprès des auditoires cibles et des partenaires;
- en collaborant étroitement avec ses membres au sein des chantiers de travail.

L'évolution récente du nombre d'emplois et du capital de risque investi dans les SVTS montre bien que la récente récession amène la grappe à un tournant stratégique. On assiste à une externalisation de la recherche et développement en pharmaceutique, les entreprises des biotechnologies souffrent d'un manque de financement chronique et le secteur des technologies de la santé demeure éclaté mais représente une opportunité de croissance importante.

Montréal InVivo identifie plusieurs enjeux pour la grappe dans les mois et les années qui viennent :

- la recherche ne se traduit pas suffisamment en retombées économiques;
- l'industrie des biotechnologies connaît une érosion;
- il faut développer la formation et la rétention de l'expertise;
- il faut travailler à la reconnaissance du branding des SVTS (les autres régions du Canada étant très agressives à ce chapitre);
- il faut favoriser l'intégration des produits novateurs au marché québécois et la synergie entre les partenaires pour augmenter la productivité et la compétitivité des SVTS.

Les occasions à saisir sont nombreuses pour la grappe. Par exemple, les pharmaceutiques se retirent des phases de découvertes précoces et se tournent vers des ententes avec les entreprises des biotechnologies et le secteur de la recherche publique. Cela permet une disponibilité accrue de talents et un intérêt croissant des pharmaceutiques pour le financement des «biotechs».

On assiste à une croissance mondiale du marché des technologies de la santé qui, à Montréal, devrait profiter de l'effet de levier créé par la construction des centres hospitaliers universitaires (CHU).

Mme Savoie présente ensuite succinctement le bilan 2009 du secrétariat de la grappe en insistant sur la nécessité de mettre l'accent sur la commercialisation dans l'ensemble des activités de la grappe.

La grappe a identifié cinq axes d'interventions prioritaires pour les années à venir :

- appuyer plus fortement les domaines de recherche les plus porteurs;
- accélérer le passage de la recherche à la commercialisation;
- accroître les collaborations entre les partenaires;
- accroître la notoriété de la grappe;
- miser sur les ressources humaines et la main-d'œuvre.

Pour Montréal InVivo, le leadership de la Ville de Montréal et de son maire sont importants pour soutenir les priorités de la grappe auprès des décideurs publics, notamment en ce qui a trait au financement à long terme de l'organisme, aux efforts pour améliorer l'environnement d'affaires dans la région et la compétitivité des entreprises sur la scène internationale.

De même, Montréal InVivo souligne le soutien apporté par Montréal dans le dossier du campus des technologies de la santé. Montréal peut aussi être un partenaire stratégique de la grappe dans plusieurs activités et projets, notamment :

- la mise en place d'un réseau de mentorat pour soutenir les jeunes entreprises;
- l'analyse prospective des besoins de formation pour soutenir la croissance de la grappe;
- des activités de sensibilisation à l'importance de la relève;
- le développement d'une offre montréalaise pour attirer des experts de haut niveau requis pour la croissance des SVTS;
- la valorisation des infrastructures de pointe des nouveaux CHU pour optimiser les retombées économiques et le positionnement international de Montréal;
- l'organisation d'événements de maillage locaux;
- la participation aux événements internationaux pour le rayonnement de la grappe.

4.2 Période de questions et d'interventions du public

Le président invite les personnes inscrites à s'adresser à la commission.

Mme Stéphanie Laroche-Pierre
Montréal International

Mme Laroche-Pierre intervient brièvement pour rappeler aux commissaires que le secteur des sciences de la vie est une des grandes forces de la région montréalaise qu'il faut soutenir activement, plus particulièrement en cette période de transformation dans l'industrie.

M. Camille Gagnon
Innovithec

M. Gagnon dépose à la commission un document qui situe Montréal InVivo comme un levier essentiel du rayonnement et du développement économique de Montréal.

Il constate que seulement un faible pourcentage des acteurs de la grappe participe formellement à ses activités. Cela tient sans doute à la grande dispersion géographique des acteurs, ce qui ne favorise pas la mobilisation d'un secteur en constante transformation. De plus, la concurrence des autres grandes villes canadiennes entraîne un défi de positionnement et de rayonnement sans précédent pour Montréal.

Pour M. Gagnon, Montréal possède «ce qu'il faut pour rebondir», à condition que tous les acteurs agissent ensemble. Ainsi, un membership plus engagé financièrement dans la grappe pourrait permettre à Montréal InVivo d'augmenter son effectif et de mieux jouer son rôle.

Innovithec propose quatre gestes importants pour la Ville et l'agglomération de Montréal dans une perspective d'appui à la grappe :

- Montréal doit être un promoteur engagé pour sa grappe des SVTS, car plusieurs projets 2025 émanent de ce secteur;
- Montréal doit faire en sorte que Montréal InVivo soit directement associé au projet Montréal Technopole, car la grappe a la capacité de faire collaborer les divers pôles de Montréal au sein d'une stratégie de développement économique intégrée;
- Montréal devrait confier à Montréal InVivo, en partenariat avec les principales associations industrielles du secteur, un mandat cadre de mobilisation et des mandats spécifiques de représentation et de rayonnement;
- Montréal devrait assumer le leadership dans la réalisation d'un grand événement annuel rassemblant les grands acteurs des SVTS dans un objectif de dégager une vision commune et réaliser un plan d'action compatible aux actions du milieu avec des engagements concrets.

Mme Savoie réagit aux propos de M. Gagnon en soulignant qu'il y a une participation grandissante du secteur privé dans le financement mixte (avec les gouvernements) de centres de développement.

M. Alain Richard
Gestion Valeo

M. Richard met en évidence le rôle des sociétés de valorisation dans la commercialisation des inventions et des découvertes faites ici.

Pour lui, Montréal peut jouer un rôle de premier plan pour favoriser le maillage entre les acteurs et peut aussi contribuer à identifier les besoins des entreprises. Il faut que les chercheurs et les inventeurs sortent un peu de la seule recherche fondamentale et soient bien au fait des besoins des entreprises.

4.3 Période de questions et d'interventions des membres de la commission

Le président invite les commissaires à y aller de leurs interventions.

Mme Calderone réagit d'abord à l'intervention de M. Gagnon quant aux membres de ressources au sein de Montréal InVivo. À quoi pourraient servir de nouvelles ressources? M. Gagnon explique que Montréal InVivo a peu de ressources propres pour générer des activités de maillage et de suivi, élaborer des sites web, etc. Il réitère le rôle que Montréal pourrait jouer dans l'organisation d'un grand forum annuel qui pourrait amener les acteurs du secteur à renforcer leur financement de la grappe et contribuer à rendre son branding plus visible.

Mme Savoie ajoute qu'une «grande messe» du secteur serait un geste important vers une meilleure et plus durable mobilisation du milieu et un rayonnement plus solide à l'international.

M. Bélanger réagit aux statistiques qui montrent que la diplomation est en baisse dans les domaines scientifiques. Mme Savoie explique qu'on note une baisse sensible dans plusieurs domaines du génie où les programmes ont souvent un certain retard sur l'évolution de l'industrie. Les jeunes

diplômés ne sont pas toujours formés aux nouvelles technologies.

M. Bélanger demande si la formation technique, dans les cégeps notamment, a de l'importance dans les SVTS. Mme Savoie explique que les programmes techniques commencent à prendre leur place et sont importants en techniques de laboratoire, entre autres. Elle mentionne des programmes développés aux collèges John-Abbott et Gérard-Godin.

M. Rouleau demande si on peut mesurer le nombre d'entreprises du secteur qui sont membres en bonne et due forme de la grappe. Mme Savoie explique que cela n'a pas été mesuré de façon détaillée. Elle signale, cependant, que plusieurs entreprises, groupes et centres de recherche sont membres d'associations qui font partie de la grappe. Elle ajoute que la grappe ne vise pas nécessairement l'augmentation de son financement par l'augmentation du membership, mais la présence et la consolidation d'entreprises fortes qui investissent massivement dans le développement et la commercialisation.

M. Rouleau demande ce qui peut être pour favoriser le passage à la commercialisation. Mme Savoie souligne que c'est une question de première importance. Plusieurs moyens sont possibles : mettre en place un solide réseau de mentorat, faire en sorte que les chercheurs s'assurent la propriété de leurs découvertes avant de publier, développer divers incitatifs pour stimuler la recherche et les chercheurs.

Le financement de la commercialisation est aussi important. Un travail est en cours d'analyse de la chaîne d'innovation pour pouvoir bien documenter le tout et s'adresser aux gouvernements pour obtenir un soutien à la commercialisation.

M. Coutu évoque la concurrence vive de divers pays (par exemple, la Chine) et demande ce qui fait que Montréal peut faire la différence dans les secteurs des SVTS. Mme Savoie rappelle que Montréal a des atouts culturels et éducatifs avec ces quatre universités et de très nombreux centres de recherche de haut niveau. Au Québec, on peut aussi accéder à des crédits d'impôt pour les chercheurs.

M. Bélanger demande à Mme Savoie quel rôle elle voit pour Montréal dans le dossier de la commercialisation. Cette dernière explique que Montréal peut soutenir la grappe dans ses objectifs en exerçant son leadership auprès des deux ordres de gouvernements. Montréal peut aussi contribuer en soutenant les activités de maillage qui permettent aux acteurs de toutes les étapes de la chaîne d'innovation de se rencontrer et de développer leurs réseaux. Enfin, la Ville a aussi un rôle à jouer pour contribuer à développer une offre intégrée et compétitive pour attirer à Montréal les experts de tous les horizons.

M. Gagnon intervient pour ajouter qu'une façon de stimuler la commercialisation serait de faire en sorte que les hôpitaux montréalais utilisent les technologies développées ici. Il y a là une vitrine porteuse de retombées potentiellement fort importantes.

En réponse à M. Demers, Mme Savoie explique que certains secteurs sont moins présents que d'autres au sein de Montréal InVivo. La grappe s'est bâtie autour du milieu pharmaceutique, mais commence à recruter de plus en plus dans le secteur des technologies de la santé. Elle ajoute que la grappe a une bonne écoute des gouvernements. Enfin, pour Mme Savoie, plus la grappe aura d'adhérents, plus elle pourra progresser et faire progresser tout le secteur.

M. Demers demande si les réseaux sont en compétition au sein de la grappe. Mme Savoie explique que le secrétariat de Montréal InVivo organise plusieurs activités et que des associations au sein de la grappe en font tout autant. Il ne faut pas y voir de la concurrence, mais de la complémentarité.

À la fin de la période de questions, M. Gagnon prend la parole pour souligner le travail considérable fait par Montréal InVivo pour mobiliser le milieu. Mais il faut néanmoins constater que, si on se compare à une ville comme Toronto, on ne fait pas encore le poids à ce chapitre.

Ajournement

À la fin de la période d'interventions, le président souligne qu'il conviendrait d'ajourner les travaux pour revenir plus tard en assemblée publique pour adopter les recommandations de la commission.

Sur une proposition de M. Coutu appuyée par M. Bélanger, l'assemblée est ajournée au mercredi 22 juin 2010 à 19h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

Ajournement à 21 h 35.

Deuxième séance

**Le mercredi 22 juin 2010 à 19 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est**

COMMISSAIRES PRÉSENTS

M. Laval Demers, CA, président de la commission
M. Robert Coutu, vice-président
Mme Maria Calderone, membre
M. Daniel Bélanger, membre
M. Edgar Rouleau, membre

COMMISSAIRES ABSENTS

Mme Josée Troilo, membre
M. Pierre Lampron, membre

CITOYENS PRÉSENTS

3 personnes.

Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte et en explique le déroulement.

5. Adoption des recommandations de la commission

Le président présente les recommandations qui ont fait consensus au sein de la commission.

Sur une proposition de M. Rouleau, appuyée par Mme Calderone,

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Remercie la direction et le personnel de Montréal InVivo pour leur collaboration active et fructueuse aux travaux de la commission,

Et remercie les citoyens qui ont participé à l'assemblée publique du 27 mai 2010.

CONSIDÉRANT l'importance de la grappe des sciences de la vie et des technologies de la santé (SVTS) dans la région de Montréal qui compte pour plus de 43 000 emplois directs de haute qualité;

CONSIDÉRANT la présence dans la région de Montréal de 620 organisations, dont 150 centres de recherche et 80 filiales d'entreprises étrangères dans les secteurs des SVTS;

CONSIDÉRANT les enjeux importants auxquels font face les acteurs de la grappe des SVTS;

CONSIDÉRANT l'importance, dans un contexte hautement concurrentiel, d'attirer et de retenir à Montréal des centres de recherche, des entreprises et des chercheurs de haut niveau;

CONSIDÉRANT l'importance d'améliorer l'environnement d'affaires et la compétitivité des entreprises montréalaises des SVTS sur la scène internationale;

CONSIDÉRANT les projets de construction dans les centres hospitaliers universitaires et les opportunités que cela offre aux secteurs des SVTS.

CONSIDÉRANT le rôle clé de Montréal InVivo dans le chantier de Montréal Technopole pour bâtir une ville de savoir de créativité et d'innovation, développer l'ensemble des actifs en sciences et technologies du territoire et attirer de nouveaux talents et de nouvelles compagnies.

CONSIDÉRANT le rôle de Montréal InVivo à titre d'acteur de premier plan du développement et du rayonnement de la grappe des SVTS et de l'économie montréalaise;

CONSIDÉRANT la nécessité pour Montréal InVivo de disposer d'un financement adéquat pour assurer sa croissance et la réalisation de sa mission;

La commission recommande :

R-1

Que la Direction générale identifie des objectifs communs et des moyens à mettre en œuvre, à l'intérieur des compétences de l'agglomération de Montréal, pour soutenir Montréal InVivo et

Que l'agglomération de Montréal poursuive ses représentations auprès des grands décideurs publics dans le but d'assurer un soutien adéquat à long terme à la mission et aux activités de Montréal InVivo et de promouvoir les priorités de la grappe des SVTS.

R-2

Que l'agglomération de Montréal travaille avec divers partenaires, notamment les centres hospitaliers universitaires (CHU), afin de développer des stratégies de mobilisation et de vitrines technologiques qui permettront le rayonnement de l'industrie des SVTS dans son ensemble et

Que l'agglomération de Montréal joue un rôle de leader dans l'organisation, dès 2011, d'un événement annuel, réunissant les acteurs des sciences de la vie et des technologies de la santé, pour faire connaître les actifs, les défis et les succès de la grappe.

R-3

Que la Direction générale poursuive et intensifie les efforts pour que Montréal participe activement, notamment avec Montréal International, aux divers événements internationaux liés aux SVTS.

R-4

Que l'agglomération de Montréal travaille, de concert avec Montréal International et Montréal InVivo, au développement d'une offre montréalaise pour attirer à Montréal les experts de haut niveau essentiels à la croissance de la grappe.

Adopté à l'unanimité

6. Période de questions des citoyens

Aucun inscrit.

7. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 25.

ADOPTÉ LE : 21 OCTOBRE 2010

Original signé

Robert Coutu
Vice-président

Original signé

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste